

UTILISER LES LISTES D'ENTREPRISES ET D'ÉTABLISSEMENTS

Dernière mise à jour le 26.09.25

Définitions et liste des variables

— Périmètre

Toute personne physique ou morale exerçant de manière indépendante une profession non salariée en Nouvelle-Calédonie doit être inscrite au répertoire RIDET (associations, sociétés, travailleurs indépendants, comités d'entreprise...). Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en Nouvelle-Calédonie sont également répertoriées au RIDET.

Tant que l'ISEE n'a pas été destinataire d'une demande de radiation, l'unité légale inscrite au RIDET est réputée toujours active et au moins l'un de ses établissements est actif.

Les informations disponibles en libre accès concernent uniquement les unités de forme « personne morale ». Les variables sont décrites ci-après : Identité (RID, dénomination), forme juridique, activité (références NAF et leurs libellés), localisation (commune, province).

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), les données relatives aux travailleurs indépendants ou « patentés » ne figurent pas dans les informations disponibles. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données personnelles des personnes physiques.

A Z ↓ Définitions essentielles

Entreprise active : une entreprise active est une unité légale inscrite au RIDET. Cette entité juridique de droit public ou privé peut être :

- Une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- Une personne physique qui, en tant que travailleur indépendant, peut exercer une activité économique.

L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans le répertoire RIDET. L'inscription au RIDET ne suffit toutefois pas à conférer une existence légale à une entreprise. D'autres formalités peuvent être nécessaires (RCS, etc.).

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), les unités légales de forme « personne physique » (ou travailleur indépendant) sont exclues de fait des listes d'entreprises et d'établissements diffusées. En effet, toutes les informations relatives à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement (nom, prénom, adresse physique, adresse postale, contacts téléphoniques et mail, etc.) sont protégées par le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Établissement actif : un ou plusieurs établissements sont affectés à l'entreprise. Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité. L'établissement est fermé quand l'activité cesse dans l'établissement concerné.



Liste des variables

RID 7 : il s'agit du numéro d'identité de l'unité légale, attribué par l'ISEE à toutes les personnes physiques ou morales inscrites au répertoire RIDET, ainsi qu'à leurs établissements. Ce numéro est composé de 7 chiffres.

Dénomination : il s'agit du nom sous lequel est déclarée l'unité légale au répertoire RIDET. Il peut comporter des caractères majuscules, minuscules, accentués ou non, avec ou sans caractères spéciaux (- & + @ ! ? * ° . % : € #). La dénomination peut parfois contenir la mention de la forme de la société (SA, SAS, SARL, etc.).

La liste des établissements actifs comporte également une colonne « sigle » et une colonne « enseigne ». Un sigle est une forme réduite de la dénomination ; il est habituellement constitué des initiales de certains des mots de la dénomination. Il peut être non renseigné.

L'enseigne identifie l'emplacement ou le local dans lequel est exercée l'activité. Un établissement peut posséder une enseigne, plusieurs enseignes ou aucune.

Le sigle et l'enseigne peuvent parfois être identiques à la dénomination.

Date_entreprises_actives ou Date_etablis_actif : il s'agit de la date à laquelle la liste des entreprises ou des établissements a été extraite au RIDET. Elle est généralement établie de façon trimestrielle.

Forme juridique (code_formjur et libelle_formjur) : la forme juridique est un attribut des unités légales. Lors de ses formalités d'enregistrement au RIDET, le déclarant indique la forme juridique de l'unité légale qu'il crée, qui est ensuite traduite en code, attribué selon une nomenclature interne à l'ISEE. Un libellé normé est associé à ce code.

Activité (code_APE, libelle_NAF, division_NAF, libelle_division_NAF, section_NAF, libelle_section_NAF) : la NAF est une nomenclature qui permet de codifier l'activité principale des entreprises (et de chacun de ses lieux d'exercice) et ainsi de l'affecter à un secteur d'activité. Elle est utilisée à des fins d'analyses économiques et statistiques. Depuis le 1^{er} septembre 2010, la nomenclature utilisée en Nouvelle-Calédonie est la Nomenclature d'Activités Françaises, révision 2 (NAF rév.2), entrée en vigueur en Métropole en janvier 2008.

Elle comporte 5 niveaux emboîtés : 21 sections, qui agrègent les 88 divisions comprises dans chacune d'elles, puis 272 groupes, 615 classes et 732 sous-classes ou codes APE (activité principale exercée).

Par exemple, la section « F » (Construction) comprend les divisions « 41 Construction de bâtiments », « 42 Génie civil » et « 43 Travaux de construction spécialisés ». La section est codifiée par une lettre, la division l'est par 2 chiffres, qui

composent les deux premiers chiffres du code APE. Le code APE est le niveau le plus détaillé. Il comporte 4 chiffres et une lettre. Un libellé est associé à chaque code, chaque division, chaque section.

Lors de son inscription au répertoire, l'ISEE attribue à toute unité légale un code APE sur la base de la description de l'activité principale faite par le déclarant. Ce code est modifiable au cours de la vie de l'unité légale en fonction des déclarations de l'exploitant. Pour chaque unité légale, il existe à un instant donné un seul code APE.

La NAF est consultable sous <https://www.ISEE.nc/definitions-et-methodes/nomenclatures>.

Localisation (code_commune, libelle_commune, hors_NC, province) : l'ISEE enregistre dans le répertoire RIDET l'adresse de localisation de l'unité légale, telle qu'elle est déclarée par son exploitant. Cette localisation correspond le plus souvent au siège social de l'unité mais peut parfois concerner son établissement principal ou, plus rarement, un établissement secondaire.

Un code est attribué par l'ISEE à la commune de localisation de l'unité légale (et de chacun de ses lieux d'exercice), basé sur le code officiel géographique pour la Nouvelle-Calédonie. Ce code comporte 2 chiffres, mais pourrait être précédé de 988.

Pour plus de précisions, voir : <https://www.insee.fr/fr/information/2028040>

Lorsque le siège de l'unité légale n'est pas situé en Nouvelle-Calédonie, le code attribué est « 99 », le libellé de la commune est « Autre » et le champ « hors_NC » est complété du libellé de la commune de localisation déclarée par l'unité légale. Les informations saisies dans ce champ ne sont pas normalisées.

N° de l'établissement (n°etablissement) : la liste des établissements actifs comporte également une colonne « n°etablissement ». Il s'agit d'un numéro interne de classement de l'établissement, qui permet de distinguer les lieux d'exercice d'une même entreprise. Il est composé de 3 chiffres. Associé au RID, il forme le n° RIDET du lieu d'exercice. Il est attribué une seule fois. Si l'établissement ferme, son numéro ne peut être attribué à un nouvel établissement (qui portera le n° suivant).



Plus d'informations sur les listes d'entreprises

<https://www.isee.nc/ridet>

- Téléchargement gratuit des listes d'entreprises et d'établissements actifs de Nouvelle-Calédonie
- Informations complémentaires sur le périmètre des données disponibles et leurs conditions d'utilisation
- Modalités et conditions d'accès à des données plus détaillées sur les entreprises de Nouvelle-Calédonie



ISEE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
NOUVELLE-CALÉDONIE

Rendez vous sur www.isee.nc

